

Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur



Certificat d'accréditation

À l'issue de l'évaluation externe menée par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCÉRES) en avril 2024 et conformément aux critères d'accréditation adoptés par le collège du HCÉRES le 29 septembre 2022,

Le Master en Hydraulique et Assainissement (HYAS)

Centre d'Excellence d'Afrique pour l'Eau et l'Assainissement (CEA-C2EA),
Institut National de l'Eau (INE), Université d'Abomey-Calavi (UAC), Bénin

est accrédité pour 5 ans
(18 octobre 2024 – 17 octobre 2029)

Paris, le 29 octobre 2024

Stéphane Le Bouler
président par intérim du HCÉRES

La décision prise par le HCÉRES et relative à l'accréditation correspond à l'attribution d'un label et n'emporte pas reconnaissance en France des diplômes délivrés par l'établissement accrédité. Le processus d'accréditation du HCÉRES n'a donc pas d'effet sur le processus de reconnaissance par le gouvernement français des diplômes ainsi labellés.